

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-116

Objet : Conditions Générales de Ventes et Tarifs de location des installations et des prestations sportives d'UCA Sport

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pierre BARONE, Directeur de la Vie Universitaire ;

Adopte les Conditions Générales de Ventes et les tarifs de location des installations et des prestations sportives du service commun UCA Sport, comme annexés à la présente délibération.

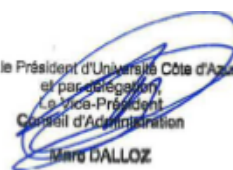
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 20 septembre 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-116**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 29 SEPTEMBRE 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SERVICE COMMUN UCA SPORT

Article 1 - Généralités

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

D'une part, Université Côte d'Azur, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège social est situé à NICE (06103 – Cedex 2), Grand Château, 28 avenue Valrose, B.P. 2135,

N° SIREN : 130 020 894 N° SIRET : 130 020 894 00015

Ci-après dénommée « l'Université »,

D'autre part, toute personne souhaitant procéder à un achat ou une réservation sur le site internet « UCA SPORT » (adresse : <https://sport.univ-cotedazur.fr>),

Ci-après dénommée « l'adhérent ».

Tout adhérent peut prendre connaissance à tout moment des conditions générales de vente sur le site. Les présentes conditions générales régissent la vente de toute prestation de service (activités, événements) ou réservation de bien (local/installation sportive ou matériel) présentées sur le site de « UCA SPORT » (adresse : <https://sport.univ-cotedazur.fr>). Tout achat d'une prestation de service ou réservation d'un bien par le biais dudit site implique une acceptation sans réserve par l'adhérent des présentes conditions de vente, et des conditions particulières ou spécifiques éventuellement applicables à une ou plusieurs commandes. L'Université se réserve le droit de modifier les conditions générales de vente à tout moment. Les conditions de vente applicables sont celles en vigueur sur le site à la date de la validation de commande (voir l'article 9 des présentes conditions générales).

Article 2 - Inscription

Les étudiants et personnels de l'établissement, les membres d'honneur, les alumni et les personnels des établissements partenaires définis sur le site et conformes à la délibération en vigueur dans l'établissement, sont les seules personnes autorisées à réaliser des transactions sur le site mobile « UCA Sport ».

Article 3 - Types de services

Article -3.1. Les caractéristiques des services et biens proposés à la vente/réservation Les biens et services proposés à la vente ou à la réservation sont :

- Le paiement de cotisations sportives pour les membres du personnel ;
- Des activités physiques et sportives ;
- Des cartes d'activités (tennis, musculation et tennis + musculation) ;
- Des événements ;

- Des locaux/installations sportives (uniquement en réservation)
- Du matériel sportif (uniquement en réservation)

L'ensemble de ces services et biens sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible sur le site de « UCA Sport ». Les photos et illustrations sont communiquées au titre de descriptions imagées des activités, événements, espaces ou matériels à l'appui du texte n'ont aucune valeur contractuelle.

Article - 3.2. La disponibilité des activités, événements, espaces ou matériel proposés à la vente ou à la réservation

Les activités, événements, locaux ou matériels proposés à la vente ou à la réservation sur le site de « UCA SPORT » sont disponibles dans la limite des capacités d'accueil, de la disponibilité du matériel et des locaux. La disponibilité ainsi que les capacités d'accueil des biens et services proposés à la vente sont précisées sur le site internet, sur chaque descriptif d'activité, d'évènement, de local/installation ou de matériel.

Article 4 - Vente à distance et droit de rétractation

Aux termes des articles L221-16 du code de la consommation, vous disposez d'un droit de rétractation applicable à votre souscription, sans motivation, dans les quatorze (14) jours francs à compter du jour de l'inscription. Si le quatorzième (14e) jour tombe un week-end ou un jour férié, le droit de rétractation expirera à la fin du premier jour ouvrable suivant. Ce droit de rétractation ne s'applique que pour les adhérents ayant réglé leur adhésion sur le site internet UCA Sport (adresse : <https://sport.univ-cotedazur.fr>). Si vous décidez de faire usage de votre droit de rétractation et que le service, objet de votre achat, n'a pas été utilisé pendant cette période de quatorze (14) jours, le remboursement de la cotisation sera intégral. Si des services ont été utilisés pendant cette période de quatorze (14) jours, UCA peut se réserver la possibilité de conserver une partie du montant de l'adhésion versée au prorata du nombre de fois où les prestations de service auront été utilisées (à savoir à partir de l'activation de l'adhésion jusqu'au jour de l'annulation, y compris les éventuels frais d'inscription). Le montant du remboursement sera effectué sur le même moyen de paiement. L'Université s'engage à rembourser l'adhérent dans un délai d'un mois.

Pour vous rétracter, vous devez envoyer un message par le biais de l'onglet contact situé sur le site de « UCA Sport » en mentionnant les informations ci-dessous : Je vous notifie par la présente ma décision de rétractation du contrat portant sur la prestation de service suivante :

Souscris-le :

Nom du (des) souscripteur(s) :

Date de naissance du ou (des) souscripteur(s)

Adresse du (des) souscripteur(s) :

Date :

Article 5 - Attestation/Certificat médical

Il est demandé à l'adhérent de produire un certificat médical arguant d'une bonne capacité physique. L'adhérent déclare que son état de santé lui permet de pratiquer les activités sportives proposées par « UCA Sport » et plus particulièrement d'utiliser les services, locaux/ installations et matériels sportifs après avoir pris connaissance des consignes de sécurité, d'hygiène et d'utilisation. Par ailleurs, l'adhérent déclare qu'il ne souffre d'aucune maladie cardiaque, respiratoire notamment et/ou d'aucune blessure ou inaptitude physique de nature à l'empêcher de pratiquer les activités et services objets des présentes Conditions Générales de Ventes. L'adhérent sujet aux crises d'épilepsie ou autres pathologies susceptibles de complexifier l'intervention des équipes médicales et sauveteurs doit en informer expressément « UCA Sport ». L'adhérent déclare avoir été informé et connaître les risques liés à la pratique des activités sportives proposées. En tout état de cause, « UCA Sport » n'est pas exonérée de ses obligations d'information et de conseil.

Article 6 - Tarifs

Les prix affichés sur le site de « UCA Sport » sont indiqués en euros (€), toutes taxes comprises (TTC). L'Université se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, étant entendu que le tarif, affiché sur le site internet, le jour de l'achat ou de la réservation sera le seul applicable à l'adhérent. La validation de son achat par l'adhérent vaut acceptation pleine et entière de la tarification appliquée à l'offre concernée. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande en ligne du service. L'adhérent ne pourra jouir des biens ou services proposés que lorsque le paiement complet du prix aura été perçu par l'Université.

Article 6.1 - L'adhésion à « UCA Sport »

Les étudiants inscrits en formation initiale dans l'enseignement supérieur acquittent préalablement à leur inscription, la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 90 €. Les étudiants boursiers sont exonérés de cette contribution. Tous les étudiants inscrits en formation initiale ont ainsi accès à des services de vie étudiante dont l'offre sportive et ce gratuitement une fois le paiement de la CVEC confirmée (préalable à l'inscription dans l'établissement). L'Université permet à d'autres publics que les étudiants en formation initiale d'accéder à l'offre sportive, selon les modalités décrites ci-dessous. Les différents types d'adhésion (CVEC, cartes d'adhésions), permettent l'accès à un bouquet d'activités dans la limite des places disponibles, en sports individuels et collectifs comprenant des activités de pleine nature, aquatique, de montagne ou encore de glisse, des sports collectifs en salle et extérieurs organisés et encadrés par des professionnels.

Public	Type de droit	Tarif
Etudiants UCA	Cotisation sport	95€ payé lors de l'inscription (CVEC)
Personnels UCA	Carte sport	60 €
Alumnis de l'établissement	Carte 1 activité au choix	60 €
Membres d'honneur*, retraités et Auditeurs libres	Carte 3 activités sur liste défini	150 €

*Membre d'honneur : Personnes dont l'établissement reconnaît le lien particulier avec le service des sports via un vote en Conseil des Sports *Partenaires : Personnels de l'OCA et des EPST partenaires de l'Université (CNRS, INSERM, INRAE, INRIA, IRD)

Article 6.2 - Les activités optionnelles payantes

« UCA Sport » propose à l'ensemble des adhérents sans distinction d'affiliation des activités optionnelles payantes, certaines pouvant faire l'objet d'un droit de priorités pour les étudiants. Ces dernières sont nommées et leurs tarifs développés sur le site et en annexe des présentes conditions générales de vente.

Article 7 – La Carte

La Carte étudiante/personnel/autres personnes autorisées est une carte d'accès que l'adhérent doit obligatoirement avoir sur lui. Elle est nominative et incessible. Elle est valable pour toute la durée de l'adhésion, sauf en cas de perte ou détérioration, où elle sera remplacée aux frais de l'adhérent. Il est obligatoire de présenter la Carte. En cas de non-présentation de la Carte, l'accès à l'activité, à l'évènement, au local ou au matériel pourra être refusé.

Article 8 - Libre accès aux installations

Les adhérents peuvent sur présentation de leur carte étudiant/personnel/autres personnes autorisées, en cours de validité, bénéficier de l'accès aux différentes activités sur l'ensemble des campus et bâtiments de l'Université. Pour accéder aux activités, ils devront avoir procédé à la réservation, sur le site internet, décrite dans l'article ci-après.

Article 9 - Modalités d'inscription

Article - 9.1. La commande

La commande est l'ensemble des actes réalisés de sélection, de validation du panier et de paiement, mis en œuvre par tout adhérent, pour un usage exclusivement personnel sur le site internet.

Article - 9.1.1. Les modalités de passation de la commande

Il est demandé à l'adhérent de passer commande auprès de l'Université en ligne sur le site internet ou via l'application « UCA Sport » (adresse : <https://sport.univ-cotedazur.fr>). En cas d'impossibilité il est également possible de payer en espèces ou par chèque auprès d'un bureau des sports. Aucune commande adressée à l'Université par courrier ou par fax ne sera prise en compte. L'adhérent intéressé par une activité, un événement, un local/installation sportive ou du matériel sportif visible sur le site « UCA Sport » suit le processus suivant afin d'établir sa commande.

PREMIERE ETAPE :

Toute commande auprès de l'Université nécessite d'abord la création d'un Compte d'Adhérent sur le site d'«UCA Sport ». L'accès à ce Compte Adhérent est autorisé :

- Soit par le statut d'adhérent (étudiants, personnels, personnels des établissements partenaires, et accessible directement via les identifiants de connexion de l'établissement de rattachement),
- Soit par la demande de création d'un compte auprès des administrateurs « UCA Sport » qui sera ou non validée de manière discrétionnaire pour les alumnis, les retraités de l'établissement et les membres d'honneur*. *voir article 6.1

L'adhérent s'engage à ne pas communiquer les identifiants de son Compte à des tiers. L'Université ne saurait être tenue pour responsable de toute action réalisée via ou sur un Compte Adhérent par un tiers auquel l'adhérent aurait communiqué ses identifiants, ou bien qui aurait eu accès aux identifiants ou au Compte Adhérent suite à une faute ou une négligence imputable audit adhérent.

DEUXIEME ETAPE :

Après avoir sélectionné un panier de commande, l'adhérent doit contrôler (par exemple : identification et quantité d'activités sélectionnées, prix correspondants) et éventuellement corriger le contenu du panier, avant de le valider.

TROISIEME ETAPE :

L'adhérent doit effectuer le paiement dans les conditions prévues aux présentes conditions générales.

Article - 9.1.2. L'enregistrement de la commande

Suite au paiement de la commande, l'Université accuse réception auprès de l'adhérent de l'acceptation du paiement, en lui mettant à disposition une facture contenant les références de la commande ainsi que le récapitulatif détaillé (numéro, date, mode de paiement, activités achetées) dans les paramètres de son compte adhérent.

Article - 9.2. Dispositions générales

L'ensemble des données fournies et la commande enregistrée valent preuve de la transaction. La confirmation vaut signature et acceptation de la commande par le l'adhérent. La validation

de la commande vaut, dans tous les cas, signature et acceptation de toutes les opérations effectuées sur le site.

Article - 10 Modalités de paiement

Article - 10.1. Le paiement de la commande

Le paiement des commandes individuelles s'effectue à chaque fois que cela est possible en ligne à partir du site internet « UCA Sport », par carte bancaire. En cas d'impossibilité, le paiement en bureau des sports est possible en chèque ou espèces. L'adhérent fournit les données confidentielles liées à son moyen de paiement (numéro de carte bancaire, date d'expiration et cryptogramme). Il valide finalement sa commande en cliquant sur le bouton "Valider". Cette validation vaut vente et engage irrévocablement les parties.

Article - 10.2. La sécurisation des paiements

Les paiements effectués à partir du site internet « UCA Sport » sont entièrement sécurisés. L'Université recourt à la plateforme de paiement sécurisé Paybox®, qui garantit l'utilisation du procédé de cryptage SSL (Secure Socket Layer) pour protéger toutes les données confidentielles liées aux moyens de paiement (numéro de carte bancaire, date d'expiration et cryptogramme), communiquées par l'adhérent lors de sa commande.

Article - 11 Annulation de l'inscription

Article - 11.1. L'annulation des commandes par l'adhérent

L'annulation des commandes par l'adhérent se fait en se désinscrivant de l'activité via le site. Dans le cas d'activités ou d'événements payants, il est demandé à l'adhérent de prévenir l'encadrant de l'activité ou de l'événement par mail dans les meilleurs délais. L'adhérent s'assure de remplir tous les critères pour participer à une activité avant son paiement. Aucune annulation du fait de l'adhérent ne donne droit à un quelconque remboursement de la part de l'Université.

Article - 11.2. L'annulation des commandes par l'Université

En cas d'annulation d'une commande par l'Université, le l'adhérent est averti dans les meilleurs délais par l'Université. Dans le cas d'une commande gratuite, l'annulation ne donne droit à aucune indemnité de la part de l'Université. Dans le cas d'une commande payante, un avoir du montant de la commande est valable pour l'année universitaire en cours (de septembre à juillet. Il est à faire valoir immédiatement après l'annulation auprès d'un bureau des sports d'UCA Sport. L'Université se réserve la possibilité de radier un adhérent qui manquerait plus de 3 créneaux encadrés consécutifs dans une activité sans prévenir l'Université, sans possibilité de dédommagement pour l'adhérent.

Article - 12 Responsabilités de l'Université

Les événements et activités proposés sont conformes à la législation française en vigueur. Les encadrants sont des professionnels diplômés et l'établissement est titulaire d'une assurance qui couvre l'organisation de ces événements et activités. Les photos sont communiquées à titre illustratif. Les adhérents sont invités à se reporter au descriptif de chaque activité pour en connaître les caractéristiques précises.

L'Université n'est responsable que du contenu des pages qu'elle édite.

Article - 13 Propriété intellectuelle et la marque de l'Université

Tous les éléments (textes, images, photographies, commentaires, illustrations, œuvres, sons, etc.) reproduits, représentés ou émis sur le site internet « UCA Sport » (adresse : <https://sport.univ-cotedazur.fr>) sont la propriété exclusive de l'Université, et sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle.

En conséquence, sont strictement interdites toute reproduction ou représentation, toute utilisation ou mise à disposition de tiers, totale ou partielle, quel qu'en soit le support, du site internet « UCA Sport » (adresse : <https://sport.univ-cotedazur.fr>), ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur ce site.

Personne n'est donc autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser, à quelque titre que ce soit, tout ou partie des éléments du site.

Tout lien simple ou par hypertexte est interdit sans accord préalable de l'Université (qui peut être sollicité par mail : dvu@univ-cotedazur.fr).

Article - 14 Protection des données personnelles

Des informations et données nominatives concernant l'adhérent sont nécessaires à la gestion de sa commande et aux relations commerciales entretenues avec l'Université. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé, pour l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

L'adhérent qui le souhaite peut exercer ce droit suivant l'un des moyens suivants :

- L'envoi d'un courrier à l'adresse suivante :

Direction de la Vie Universitaire 5 avenue François Mitterrand 06 300 NICE

- L'envoi d'un mail, à l'adresse suivante : dvu@univ-cotedazur.fr

La demande doit en tout état de cause comporter les nom(s), prénom(s), adresse postale et/ou électronique valide (email) de l'adhérent. Elle doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de l'adhérent (en fichier PDF si envoi par mail), et préciser

l'adresse postale ou électronique à laquelle doit lui parvenir la réponse.
Une réponse lui sera alors adressée par l'Université dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Article - 15 Médiation - Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

La langue des présentes conditions générales est la langue française sur le site français et anglaise pour la version du site traduit en anglais.

En cas de litige ou de réclamation, l'adhérent s'adresse en priorité à l'Université en vue de trouver une solution amiable.

A défaut de règlement amiable, le litige ou la réclamation sera soumis à une procédure devant le tribunal français compétent, saisi par la partie la plus diligente.

TARIFS UCA SPORT : LOCATIONS INSTALLATIONS

	Heure	Autres	ttc
Tennis VALROSE - tarif pour 1 terrain /mois		108,33 €	130,00 €
Padel Valrose - tarif pour pour terrain / mois		141,67 €	170,00 €
Tennis FIELDING - tarif forfaitaire /année		1 375,00 €	1 650,00 €
<u>VALROSE</u>			
Gymnase C	28,33 €		34,00 €
Gymnase A	15,00 €		18,00 €
Salle de Danse	16,67 €		20,00 €
Salle de Combat	12,50 €		15,00 €
Salle de Musculation	25,00 €		30,00 €
Salle de Musculation partage multipartenaire	8,33 €		10,00 €
Salle de Pan d'escalade	20,83 €		25,00 €
Mur d'escalade session de 2h		83,33 €	100,00 €
Terrain de Beach Volley	10,00 €		12,00 €
Salle de réunion - Fernand Halec	11,67 €		14,00 €
Gymnase C /journée sono + gardien		1 250,00 €	1 500,00 €
C.S.U. Valrose (tarif forfaitaire)/journée hors salle de muscu, mur d'escalade, sono, gymnase C et padel		208,33 €	250,00 €
C.S.U. Valrose (tarif forfaitaire)/semaine gymnase C		708,33 €	850,00 €
C.S.U. Valrose (tarif forfaitaire)/semaine hors salle de muscu, mur d'escalade, sono, padel et tennis		1 000,00 €	1 200,00 €
C.S.U. Valrose (tarif forfaitaire)/semaine hors salle de muscu, mur d'escalade, sono, gymnase C et padel		575,00 €	690,00 €
C.S.U. Valrose (tarif forfaitaire)/semaine hors salle de muscu, mur d'escalade, sono, gymnase C, padel, gymnase A et salle de danse		458,33 €	550,00 €

<u>TROTABAS</u>			
Gymnase	25,00 €		30,00 €
Salle de Danse	15,00 €		18,00 €
Salle de Combat	12,50 €		15,00 €
Salle de Musculation	25,00 €		30,00 €
Salle de Musculation partage multipartenaire	8,33 €		10,00 €
C.S.U. TROTABAS (tarif forfaitaire)/ journée hors salle de muscu		166,67 €	0,00 €
C.S.U. TROTABAS (tarif forfaitaire)/ semaine hors salle de muscu		501,67 €	602,00 €
<u>CAMPUS CARLONE</u>			
Gymnase	25,00 €		30,00 €
Salle de Danse	15,00 €		18,00 €
Salle de Musculation	25,00 €		30,00 €
Salle de Musculation partage multipartenaire	8,33 €		10,00 €
C.S.U. CARLONE (tarif forfaitaire)/journée (Hors piscine)		166,67 €	200,00 €
C.S.U. CARLONE (tarif forfaitaire)/semaine (Hors piscine)		508,33 €	610,00 €
PISCINE FIELDING	Tarif de la ligne d'eau /h	16,67 €	20,00 €
	Location à la semaine (du lundi au dimanche) hors période d'été		1 666,67 € 2 000,00 €
	Location du lundi au vendredi - jours ouvrés (hors période été)		1 000,00 € 1 200,00 €
	Location du lundi au vendredi - 1/2 journée		575,00 € 690,00 €
<u>CAMPUS ST JEAN</u>			

Plateau Musculation	25,00 €		30,00 €
Salle Vélo collective	25,00 €		30,00 €
Salle de cours collectifs	15,00 €		18,00 €
Plateau Musculation partage multipartenaire	8,33 €		10,00 €

TARIFS UCA SPORT : PRESTATIONS SPORTIVES

		Montant HT	Montant TTC
COTISATIONS SPORTIVES	Etudiants UCA	CVEC	CVEC
	Personnel UCA	50,00 €	60,00 €
CARTE GLISSE	personnels UCA inscrits à UCA Sport	4,17 €	5,00 €
	Etudiants établissement	4,17 €	5,00 €
CARTE MUSCU ACCES A TOUTES LES SALLES	Etudiants établissement	50,00 €	60,00 €
	Personnels UCA inscrits à UCA Sport	50,00 €	60,00 €
	SHN	GRATUIT	GRATUIT
CARTE TENNIS et PADEL	Etudiants établissement	50,00 €	60,00 €
	Personnels UCA	50,00 €	60,00 €
CARTE ALUMNI	Par activité	50,00 €	60,00 €
CARTE RETRAITE	Par activité	50,00 €	60,00 €
CARTE MEMBRE D HONNEUR	Par activité	50,00 €	60,00 €
<u>Plongée - Formation niveau 1 - 10 cours et validation en mer</u>			
	Etudiants établissement	33,33 €	50,00 €
	Personnels UCA	58,33 €	80,00 €
<u>Port Cros 2 journées</u>			
	Etudiant établissement	125,00 €	150,00 €
	Personnels UCA	150,00 €	180,00 €
<u>Ski - sortie 1 journée</u>			
	Etudiants établissement	20,83 €	25,00 €
	Personnels UCA	25,00 €	30,00 €
<u>Ski de piste 5 journées</u>			
	Etudiants établissement	250,00 €	300,00 €
	Personnels UCA	250,00 €	300,00 €
<u>Ski de fond 4 journées</u>			
	Personnel UCA	100,00 €	120,00 €
	Etudiants établissement	83,33 €	100,00 €
<u>UNIVERSIRAID 2 journées</u>			
	Personnel UCA	20,83 €	25,00 €
	Etudiant établissement	20,83 €	25,00 €
<u>Randonnée 1 journée</u>			
	Personnels UCA	4,17 €	5,00 €
	Etudiants établissement	4,17 €	5,00 €
<u>Randonnée 2 journées - weekend</u>			
	Etudiants établissement	16,67 €	20,00 €
	Personnels UCA	16,67 €	20,00 €

PROJETS PEDAGOGIQUES

	Montant HT	Montant TTC
<u>Escalade 1 journée</u>		
Etudiants établissement	4,17 €	5,00 €
Personnels UCA	4,17 €	5,00 €
<u>Escalade 2 journées</u>		
Etudiants établissement	16,67 €	20,00 €
Personnels UCA	16,67 €	20,00 €
<u>Kayak de mer 1/2 journée</u>		
Etudiants établissement	4,17 €	5,00 €
Personnels UCA	4,17 €	5,00 €
<u>Kite Surf forfait 3 séances</u>		
Etudiants établissement	54,17 €	65,00 €
Personnels UCA	54,17 €	65,00 €
<u>Rafting 1/2 journée</u>		
Personnels UCA	26,67 €	32,00 €
Etudiants établissement	20,83 €	25,00 €
<u>VTT</u>		
VTT sans location vélo étudiant établissement	4,17 €	5,00 €
VTT avec location vélo étudiant établissement	20,83 €	25,00 €
VTT sans location vélo personnel UCA	4,17 €	5,00 €
VTT avec location vélo personnel UCA	20,83 €	25,00 €
<u>Canyoning 1 journée</u>		
Etudiants établissement	4,17 €	5,00 €
Personnels UCA	4,17 €	5,00 €
<u>Via Ferrata 1 journée</u>		
Etudiants établissement	4,17 €	5,00 €
Personnels UCA	4,17 €	5,00 €